Système d’appel MEDI-CALL Radio
Mode d’emploi généralisé - Centrale Numérique

I - Le système d’appel Medi-call radio comporte les équipements d’exploitation suivants:

Système de gestion des appels résidants:
- Médaillons,
- Blocs de chambre, de lit, de toilettes,
- Centrale numérique.

Recherche de personnes

- Récepteurs “Bips” avec badge d’acquit.

Le mode d’emploi dépend de la programmation aussi bien des médaillons ou des blocs de chambre que de celle de la centrale ou des bips, le mode d’emploi ci-après est typique de l’exploitation la plus courante.
La colonne de gauche correspondant aux résidants, la colonne de droite au personnel soignant.Nous avons supposé que la chambre était équipée de médaillon <u>et </u>de blocs de chambre. Si un seul des équipements existe, exclure l’autre.

Médaillons

Actions résidants
▼

Actions infirmières


Le résidant peut émettre un appel en appuyant sur le bouton plus d’une seconde.
Le voyant LED reste alors allumé plusieurs secondes. En cas de piles faibles la phase finale clignotera.
Un nouvel appel n’a pas d’effet si le précédent n’a pas été acquitté. Cependant, un appel non acquitté est réémis automatiquement par la centrale ①. Au bout d’un certain temps ①, l’appel est auto acquitté avec un appel général. Le résidant peut donc alors émettre un nouvel appel.
① Paramètres programmés dans la centrale

Nota concernant les badges d’acquit:
Ces badges sont constitués d’un aimant très puissant (aimant au néodyme) - veiller à ne pas laisser de support de données magnétiques à proximité (carte de transport, carte bleue, ticket de parking etc). Sans que nous puissions le garantir, n’affecte pas en principe les cartes téléphone exclusivement à puces.

Le personnel reçoit sur le bip
✓ **un signal sonore**
✓ **un message qui s’affiche : exemple -A212**
Ce message signifie que l’occupant de la chambre 212 a fait un appel. L’appel est de type A (appel normal) -

Le personnel peut acquitter cet appel:
3 Sur le médaillon: il suffit de présenter le badge magnétique sur le bord inférieur du bouton , pendant plus d’une seconde.
Le voyant LED reste alors allumé plusieurs secondes

Si la chambre comporte un bloc de chambre et si la programmation recommandée est appliquée: les blocs de chambres et de lit comportent le même numéro d’identification que le médaillon.
✓ Sur le bloc de chambre ou de lit, il suffit de présenter le badge magnétique sur le logo barré de l’infirmière, pendant plus d’une seconde.
✓ Sur la centrale en appuyant sur le bouton d’acquit si cette fonction est autorisée.

Le bip recevra alors le message **- - 212** ce qui signifie que l’appel 212 a été acquitté.

Le récepteur comporte une mémoire des 5 derniers appels, il est donc possible de relire l’appel précédent.

Les messages possibles sont de type A, b, C,d et tiret :
A- appel normal résidant
b- appel d’urgence (généralement sanitaires)
C- appel technique (piles faibles) . ex:**-C212**
d- appel spécial ou demande d’assistance
Tiret - appel acquitté

Dans le cas d’un appel piles faibles, <u>l’acquit définitif ne peut être effectué que sur la centrale</u>. Les piles sont à remplacer au plus tôt. Le voyant du médaillon ou du bloc clignote lors des appels.

Autres messages pouvant être reçus par un bip:
Voir bas de la page ci-contre

Bloc de lit ou bloc de sanitaire

Actions résidants



Actions infirmières



Bloc de lit

Le résidant peut émettre un appel en appuyant plus d'une seconde sur le bouton de la poire d'appel du bloc de lit.
Le voyant LED reste alors allumé plusieurs secondes. En cas de piles faibles la phase finale clignotera.

Un nouvel appel n'a pas d'effet si le précédent n'a pas été acquitté. Cependant, un appel non acquitté est réémis automatiquement par la centrale ①. Au bout d'un certain temps ①, l'appel est auto acquitté avec un appel général. Le résidant peut donc alors émettre un nouvel appel.

① Paramètres programmés dans la centrale

Bloc de sanitaires

Le résidant peut émettre un appel en tirant plus d'une seconde sur la cordelette du bloc de sanitaires.
Le voyant LED reste alors allumé plusieurs secondes. En cas de piles faibles la phase finale clignotera.

Un nouvel appel n'a pas d'effet si le précédent n'a pas été acquitté. Cependant, un appel non acquitté est réémis automatiquement par la centrale ①. Au bout d'un certain temps ①, l'appel est auto acquitté avec un appel général. Le résidant peut donc alors émettre un nouvel appel.

① Paramètres programmés dans la centrale

Le personnel reçoit sur le bip
✓ un signal sonore
✓ un message qui s'affiche : exemple -A212
Ce message signifie que l'occupant de la chambre 212 a fait un appel. L'appel est de type A (appel normal) -

Le personnel peut acquitter cet appel:
✓ Sur le bloc de chambre ou de lit, il suffit de présenter le badge magnétique sur le logo barré de l'infirmière, pendant plus d'une seconde.
✓ Sur la centrale en appuyant sur le bouton d'acquit si cette fonction est autorisée.

nota: il n'est généralement pas possible d'acquitter depuis le bloc de sanitaire placé très haut, l'acquit se fera sur le bloc de lit associé (parfois le médaillon)

Le bip recevra alors le message **- - 212** ce qui signifie que l'appel 212 a été acquitté.

Le récepteur comporte une mémoire des 5 derniers appels, il est donc possible de relire l'appel précédent.

Les messages possibles sont de type A, b, C,d et tiret :
A- appel normal résidant
b- appel d'urgence (généralement sanitaires)
C- appel technique (piles faibles ex: **- C212**) .
d- appel spécial ou demande d'assistance
Tiret - appel acquitté

Dans le cas d'un appel piles faibles, l'acquit définitif ne peut être effectué que sur la centrale. Les piles sont à remplacer au plus tôt. Le voyant du médaillon ou du bloc clignote lors des appels.

Autres messages pouvant être reçus par un bip
- - - AS absence secteur . La centrale ne reçoit plus de 220V, il peut s'agir d'une absence locale, ou d'une panne secteur générale.

Ab 006 absence de la balise N°6: - il y lieu de faire intervenir les techniciens. Cette alarme est accompagnée d'un signal sonore permanent sur le pupitre qui doit être acquitté en appuyant sur le bouton **'programmation'** à l'arrière de la centrale. (Ce type de message ne devrait plus apparaitre avec la programation conseillée)

Appel d'assistance :
Si un infirmière présente son badge d'acquit en face des 2 infimières sur le bloc de lit ou de chambre , elle va émettre un appel d'assistance vers les autres infirmières. Le message sera par ex: **- d212** (demande d'assistance chambre 212).
L'acquit se fait comme pour un appel résidant.

Système d’appel MEDI-CALL Radio
Mode d’emploi généralisé - Centrale Alphanumérique

I - Le système d’appel Medi-call radio comporte les équipements d’exploitation suivants:

Système de gestion des appels résidants:
- Médaillons,
- Blocs de chambre, de lit, de toilettes,
- Centrale alphanumérique.

Recherche de personnes DP6000 Philips
- Récepteurs “Bips” avec badge d’acquit.

Le mode d’emploi dépend de la programmation aussi bien des médaillons ou des blocs de chambre que de celle de la centrale ou des bips, le mode d’emploi ci-après est typique de l’exploitation la plus courante.
La colonne de gauche correspondant aux résidants, la colonne de droite au personnel soignant.Nous avons supposé que la chambre était équipée de médaillon et de blocs de chambre. Si un seul des équipements existe, exclure l’autre.

Médaillons

Actions résidents



Le résidant peut émettre un appel en appuyant sur le bouton plus d’une seconde.
Le voyant LED reste alors allumé plusieurs secondes. En cas de piles faibles la phase finale clignotera.

Un nouvel appel n’a pas d’effet si le précédent n’a pas été acquitté. Cependant, un appel non acquitté est réémis automatiquement par la centrale ①.

① Paramètres programmés dans la centrale

Nota concernant les badges d’acquit:
Ces badges sont constitués d’un aimant très puissant (aimant au néodyme) - veiller à ne pas laisser de support de données magnétiques à proximité (carte de transport, carte bleue, ticket de parking etc). Sans que nous puissions le garantir, n’affecte pas en principe les cartes téléphone exclusivement à puces.

Actions infirmière



Le personnel reçoit sur le bip
- ✔ **un signal sonore**
- ✔ **un message qui s’affiche :**
  exemple: **Appel 212 Mme Durand**

Ce message signifie que l’occupant de la chambre 212 a fait un appel. L’occupante est Mme Durand

---

Le personnel peut acquitter cet appel:
- ✔ Sur le médaillon: il suffit de présenter le badge magnétique sur le bord inférieur du bouton, pendant plus d’une seconde.

Le voyant LED reste alors allumé plusieurs secondes

Si la chambre comporte un bloc de chambre et si la programmation recommandée est appliquée: les blocs de chambres et de lit comportent le même numéro d’identification que le médaillon.

- ✔ Sur le bloc de chambre ou de lit, il suffit de présenter le badge magnétique sur le logo barré de l’infirmière, pendant plus d’une seconde.
  Nota: Sur la centrale il est possible de faire une RAZ de tous les appels. Cette fonction est une fonction de maintenance et non d’exploitation.

Le bip recevra **Acquit 212 Mme Durand** ce qui prévient les autres infirmières que l’appel a été traité.

Le récepteur comporte une mémoire des 4 derniers appels, il est donc possible de relire l’appel précédent.

Les messages sont composés d’un entête et du nom
Les différents en-têtes sont:
Appel (pour appel normal) ex **Appel 212 Mme Durand**
Urgent (sanitaire par ex:) ex **Urgent 212 Mme Durand**
PIles (remplacer les piles) ex **Piles 212 Mme Durand**
Assist (Demande d’aide) ex **Assist. 212 Mme Durand**
cas particulier, si la centrale est programmée en mode présence au lieu de mode assistance, lors du marquage d’une présence infimière par passage du badge sur les 2 infirmières du bloc, le mesage est
ex : **12H45 CH 212 Infirmière.** L’heure indique l’heure à laquelle l’infirmière à présenté son badge.

Nota: il est évident que l’acquit implique également une présence infirmière dans la chambre

Bloc de lit ou bloc de sanitaire

Actions résidants



Actions infirmières



Bloc de lit

Le résidant peut émettre un appel en appuyant plus d'une seconde sur le bouton de la poire d'appel du bloc de lit.
Le voyant LED reste alors allumé plusieurs secondes. En cas de piles faibles la phase finale clignotera.

Un nouvel appel n'a pas d'effet si le précédent n'a pas été acquitté. Cependant, un appel non acquitté est réémis automatiquement par la centrale ①

① Paramètres programmés dans la centrale

Bloc de sanitaires

Le résidant peut émettre un appel en tirant plus d'une seconde sur la cordelette du bloc de sanitaires.
Le voyant LED reste alors allumé plusieurs secondes. En cas de piles faibles la phase finale clignotera.

Un nouvel appel n'a pas d'effet si le précédent n'a pas été acquitté. Cependant, un appel non acquitté est réémis automatiquement par la centrale ①

① Paramètres programmés dans la centrale

Le personnel reçoit sur le bip
- ✔ **un signal sonore**
- ✔ **un message qui s'affiche :**

exemple: **Appel 212 Mme Durand**
Ce message signifie que l'occupant de la chambre 212 a fait un appel. L'occupante est Mme Durand

---

Le personnel peut acquitter cet appel:
- ✔ Sur le bloc de chambre ou de lit, il suffit de présenter le badge magnétique sur le logo barré de l'infirmière, pendant plus d'une seconde.

Nota: Sur la centrale il est possible de faire une RAZ de tous les appels. Cette fonction est une fonction de maintenance et non d'exploitation.

Le bip recevra **Acquit 212 Mme Durand** ce qui prévient les autres infirmières que l'appel a été traité.

Le récepteur comporte une mémoire des 4 derniers appels, il est donc possible de relire l'appel précédent.

Les messages sont composés d'un entête et du nom
Les différents en-têtes sont:
Appel (pour appel normal) ex **Appel 212 Mme Durand**
Urgent (sanitaire par ex:) ex **Urgent 212 Mme Durand**
PIles (remplacer les piles) ex **Piles 212 Mme Durand**
Assist (Demande d'aide) ex **Assist. 212 Mme Durand**

cas particulier, si la centrale est programmée en mode présence, lors du marquage d'une présence infimière le mesage est
ex : **12H45 CH 212 Infirmière**

Appel d'assistance :
Si un infirmière présente son badge d'acquit en face des 2 infimières sur le bloc de lit ou de chambre , elle va émettre un appel d'assistance vers les autres infirmières. Le message sera par ex: **Assist. 212** (demande d'assistance chambre 212).Mme Durand
L'acquit se fait comme pour un appel résidant.